

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le 29 mars 1994

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

- N O T E -

-ooOoo-

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

O B J E T : Situation au Burundi. Mission du Général Huchon.

J'ai reçu le Général Huchon à son retour du Burundi où il était en mission pour évaluer notre dispositif de coopération militaire lorsqu'ont eu lieu les affrontements sanglants de Bujumbura. Il s'est entretenu à plusieurs reprises en tête-à-tête avec le Chef de l'Etat et ses principaux collaborateurs et s'est tenu en contact étroit avec les autorités civiles et militaires pendant toute la durée de la crise.

Il en revient avec une double conviction :

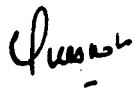
- la responsabilité des affrontements interethniques est largement imputable aux extrémistes Hutus armés par le ministre de l'Intérieur qui a été écarté à l'issue des troubles,

- le retour à la paix et à la démocratie dépend de l'attitude et du comportement des forces de l'ordre. Or, la reprise en main des armées et de la gendarmerie burundaises est à notre portée.

En effet, contrairement aux affirmations répétées des médias, les exactions commises par les armées (à dominante tutsi) ont été limitées et rapidement circonscrites.

Le Président Ntaryamira, son gouvernement et les chefs militaires, très sensibles aux conseils de modération prodigués par le Général Huchon, lui ont demandé instamment que la France maintienne son assistance qui a permis jusqu'ici à moindres frais de sauvegarder les bases de la démocratie. La reprise en main des forces de sécurité burundaises nécessiterait un simple redéploiement de nos postes d'assistants techniques sans augmentation d'effectifs.

Je suis convaincu, comme le Général Huchon, que la France peut, pour un coût limité et à moindres risques, conforter la jeune démocratie burundaise. Il est cependant possible que le gouvernement se montre défavorable à la poursuite de notre mission d'assistance pour des raisons d'économie.



Général QUESNOT